

BRÈCHES FÉMINISTES DANS LES MURS DE LA VILLE

Anne Latendresse, professeure au département de géographie de l'UQAM

Malgré des avancées au cours du siècle dernier, l'appropriation par les femmes de l'institution municipale et de la ville se produit lentement – trop lentement, au goût de plusieurs militantes et organisations féministes. Comment rompre avec cette hégémonie patriarcale qui a longtemps fait des municipalités des *boys club* ?

Près de 60 ans après l'obtention du droit de vote des femmes à l'échelon municipal (en 1941), l'élection de femmes à la tête des municipalités demeurerait une quasi-exception: en 1997, seulement 8,7% des municipalités de 5000 habitant·e·s et plus étaient dirigées par des mairesses, et les conseillères comptaient pour 21% des membres élu·e·s des conseils municipaux¹. Ce n'est qu'en 2017 que le fameux «plafond de verre», fixé de façon arbitraire à 30%, est brisé avec 32,4% de conseillères municipales élues dans l'ensemble des municipalités du Québec². Toutefois, seulement 18,8% des postes de mairie sont occupés par des femmes³. Cependant, à l'instar de Paris, Madrid, Barcelone et Rome, Montréal confie les clés de la métropole à une femme, Valérie Plante – une première dans l'histoire de la ville.

LA LONGUE MARCHÉ DES FEMMES DANS LA VILLE

Comme en témoignent ces données, la place des femmes au sein de l'institution municipale demeure encore limitée. Comme le rappelle la Fédération des municipalités du Québec, «selon la tangente, il faudra attendre encore 57 ans avant d'atteindre la zone paritaire du 40-60% pour le poste de maire[-sse]!⁴». C'est pourquoi un certain nombre d'organisations, de chercheuses et de militantes féministes croient qu'un quota devrait être imposé par l'adoption d'une loi. Autrement, elles craignent que la parité tarde à devenir une réalité.

Cela dit, une meilleure représentation des femmes dans les instances n'assure pas nécessairement une meilleure reconnaissance des droits des femmes, ni même une plus grande appropriation de la ville par les femmes. Il s'agit sans doute là d'une limite importante du féminisme libéral, qui mise presque exclusivement sur l'accès des femmes à des postes de pouvoir politique ou économique. Une étude dirigée par Heinen portant sur une vingtaine de municipalités de sept pays européens⁵ a démontré que celles qui ont fait les avancées les plus importantes pour l'égalité et l'équité en matière de genres sont celles où l'on retrouve trois «ingrédients»:

1. une société civile dynamique et des organisations féministes en mesure d'avancer des idées en faveur du droit des femmes dans la ville et en mesure de faire pression sur le conseil municipal afin de faire valoir leurs points de vue;

2. des élu·e·s avec qui des organisations féministes et groupes de femmes peuvent faire alliance pour défendre leurs propositions au conseil municipal;
3. des professionnel·le·s, au sein des municipalités, qui sont favorables à de telles idées et surtout qui sont en mesure de les opérationnaliser.

Ainsi, les avancées obtenues dans les villes de Montréal et de Québec à partir de la fin des années 1980 et surtout dans les années 1990 sont le fruit de contextes où ces trois conditions étaient réunies.

DES BRÈCHES À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

Tant à Montréal qu'à Québec, les années 1980 et 1990 marquent l'arrivée de partis politiques qui prônent la participation des citoyen·ne·s à la démocratie municipale et ouvrent progressivement les portes de la Ville aux femmes. Dans la métropole, la prise du pouvoir par le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM) en 1986 donne lieu à l'adoption de divers dispositifs consultatifs favorisant la participation des Montréalais·es à la vie municipale. En 1988, par exemple, la Ville met en place un programme interservices appelé le Bureau Femmes et ville (il prendra plus tard le nom de Programme Femmes et ville). La deuxième fonctionnaire à qui la Ville confie le mandat de coordination de ce programme, Anne Michaud, provient du réseau des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Cette expérience lui procure une bonne compréhension des enjeux de violence contre les femmes, et fait en sorte qu'elle connaît très bien les organisations féministes montréalaises de même que les militantes qui y travaillent, ce qui facilite un travail de concertation et de collaboration. Tout ce travail sera appuyé par des élues comme Léa Cousineau, membre du comité exécutif de la Ville. C'est d'ailleurs sous l'influence de cette dernière qu'est créé un comité femmes du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)⁶.

Trois ans après la victoire du RCM, c'est au tour des résident·e·s de Québec d'élire un parti proche du milieu communautaire, le Rassemblement populaire (RP). Au sein de ce parti, des membres comme Winnie Frohn⁷ sont connues pour leur proximité avec des organisations féministes et avec le milieu communautaire de la ville de Québec, de même qu'avec des universitaires. Leurs réflexions et leurs analyses des enjeux de participation publique